

Les installations pour la vidange des réservoirs d'essence chez les recycleurs de pièces d'automobiles

Les caractéristiques du réservoir de vidange hors sol

Le réservoir hors sol est :

- à double paroi ou à simple paroi avec une cuve de rétention capable de retenir la capacité totale du réservoir en cas de déversement ;
- de capacité suffisante pour contenir le volume maximal d'essence requis pour un usage quotidien ;
- situé dans un lieu ventilé, idéalement à l'extérieur ;
- protégé de tout heurt possible par des équipements mobiles (véhicules, chariots élévateurs, chargeur, etc.) ;
- situé à plus de 50 pieds d'une voie publique ou du bâtiment voisin le plus proche ;
- situé à plus de 25 pieds du plus proche bâtiment important situé sur la même propriété ;
- situé dans un environnement immédiat exempt d'herbes, de résidus ou d'autres matières combustibles superflues (NFPA 30 art. 2-5.3.5).

Le système de vidange des réservoirs

- La vidange des réservoirs de véhicules se fait à l'aide d'un procédé à circuit fermé comprenant une pompe antidéflagrante conçue pour le transfert d'essence (pompe manuelle, électrique ou pneumatique).

Les caractéristiques du poste de vidange des réservoirs d'essence

- Le lieu est ventilé à raison d'au moins $1\text{pi}^3/\text{min}/\text{pi}^2$ de surface de plancher. Cette ventilation doit être naturelle ou mécanique et l'air vicié doit être évacué à l'extérieur dans un emplacement sécuritaire.
- Une borne de mise à la terre pourvue d'un raccord cavalier permet de relier tout réservoir en métal lors de la vidange.
- À moins de 3 pieds du poste de vidange, les installations électriques sont approuvées pour les emplacements de classe I zone 1 (pompe électrique).
- Dans la zone située dans un rayon de 3 à 8 pieds du poste de vidange, les installations électriques sont approuvées pour emplacement de classe I zone 2 (éclairage, prise électrique).
- Un extincteur de type BC ou ABC est disponible à proximité du poste de travail.
- Pour l'ouverture du réservoir par la pompe à essence, prévoir l'utilisation d'un outil fait de matériau générant moins d'étincelles¹.
- Si la vidange se fait par perçage du réservoir, le point de perçage doit être constitué d'un compartiment fermé et étanche à l'air ambiant.

¹ Ce sont des outils faits de métaux tels le laiton, le bronze, le Monel (alliage cuivre-nickel), les alliages cuivre-aluminium (bronze d'aluminium), les alliages cuivre-béryllium (bronze de béryllium) et le titane. À noter que ces outils sont moins résistants et s'usent plus rapidement que les outils en acier ordinaire.

Les caractéristiques du lieu d'entreposage des réservoirs

L'entreposage extérieur

- L'espace de rangement est pourvu d'une bonne circulation d'air de tous côtés.
- Ce lieu d'entreposage est couvert ou protégé des rayons du soleil et de la foudre.

L'entreposage inférieur (après la vidange)

- L'espace d'entreposage est pourvu d'une ventilation mécanique.
- Cette ventilation se fait à l'aide d'une bouche d'admission et d'une bouche d'extraction d'air, chacune située aux murs opposés à au plus 12 pouces au-dessus du plancher.

Les caractéristiques du lieu de retrait des réservoirs sur le véhicule

- Le bâtiment est pourvu d'une ventilation capable d'assurer un taux de 4 changements d'air à l'heure.
- Un dispositif d'aide à la manutention des réservoirs est disponible.
- Un extincteur de type BC ou ABC est disponible à proximité du poste de travail.

Références supplémentaires

Pour revoir la présentation *Transférer l'essence en toute sécurité* du congrès de l'ARPAC 2010, consultez autoprevention.qc.ca/recycleurs